

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 87 (1960)
Heft: 1

Artikel: La voix jurassienne : un pari : (conte)
Autor: Surdez, Jules
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231692>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN pari (Conte)

(Recueilli par Jules Surdez)

Un lundi matin qu'Antoine labourait un champ, Sous les Pins, il avait les « Grelots¹ ». Il arrêta subitement ses bœufs au milieu d'un sillon puis s'accroupit dedans. « Quelle vie infernale que celle du paysan » se prit-il à dire, soudain.

Le Vilain², qui passait justement par là, l'ouït et l'accosta. Il avait parié avec la Vilaine³ qu'il contenterait, cette année-là, un de ces paysans gognons qui se plaignent⁴ toujours. Il saisit les mancherons de la charrue et en rien de temps le champ fut retourné, hersé, bon à semer.

— Ne seras-tu pas aise maintenant, Antoine ? dit-il au paysan.

— Le tonnerre me brûle ! C'est du bel ouvrage. Mais nous avons souffert de la sécheresse, l'an passé, pourrai-je me procurer de la semence ?

Le temps de dire « Amen », et le diable avait un sachet suspendu devant lui et se mit à semer le plus beau blé de Pâques qu'on eût encore jamais vu.

— Tu es aise maintenant, Antoine ?

— Je crois assez que je le suis. Mais

s'il vient à être grêlé, à être versé par le vent d'ouest ?

— Tiens, voilà deux seaux à couvercle, l'un plein de pluie et l'autre de beau temps ! Tu pourras avoir à volonté des « soleillées » ou des averses. Tu dirigeras le temps à ta guise.

Jamais on ne vit une aussi bonne année ! Les compartiments du grenier débordèrent de blé, d'orge, de mûteïl d'avoine, de seigle, de pois, de pommes de fruits séchés. Certains champs furent bien grêlés, versés, ou rongés par les souris, mais non pas ceux d'Antoine.

Le vilain vint le voir à la St-Martin.

— Je pensais te trouver très heureux, lui dit-il, et voilà que tu as un visage renfrogné.

— C'est bien facile à dire. Il y a trop de tout ! Rien ne se vend, mon blé ne se vendra pas un pet de coucou.

Le Vilain avait perdu sa gageure.

¹ Les grelots ou les grillons ; le lendemain d'une beuverie, on entend, paraît-il, grelotter des grelots et siffler des grillons ! ² Le diable

³ La diablesse ; ⁴ Litt. : qui « plaignent ».

(Voir texte en patois page jurassienne.)

Electricité – Radio – Téléphone – Toutes fournitures et installations



Ch. Daccord

TECHNICIEN

L'Isle – Morges – Cossonay

On parle le patiué de la Hyauta Savoé